

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le 10 Juillet

Le Comité Syndical dûment convoqué à Cessenon sur Orb, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 28 juin 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN	*	
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI	*		MR ANGLES	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI			MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*	*	MR LIGNON	*	
MR BALESTER		*			

DELIBERATION N°	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 7 MARS 2024

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 7 mars 2024, annexé à la présente délibération.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve le compte rendu

**Béziers, le 10 juillet 2024**  
**La Présidente**  
**du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**COMITE SYNDICAL DU 7 MARS 2024**

L'an Deux Mille Vingt quatre, le 7 mars

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 29 février 2024

En l'absence de corum à la séance du 29 février 2024, le comité syndical a été convoqué à nouveau le 7 mars 2024, avec le même ordre du jour.

L'assemblée peut valablement délibérer en l'absence de corum

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA		*	MR MARTINEZ	*	
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR		*	MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE		*
MR FALIP		*	MR FARENC		*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO	*	
MR MORGO	*		MME SAUTEREL	*	
MR GELY	*		MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY	*		MME CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MME MONTARON SANMARTI		*	MR SANCHEZ		*
MME PRADELLE		*	MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY		*
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	MR TESSIER		*
MR BALESTER		*			

<b>OBJET :</b>	<b>COMPTE RENDU</b>
----------------	---------------------

Début de séance : 9 heures 30.

**DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 21 DECEMBRE 2023**

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 21 décembre 2023, annexé à la présente délibération.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve le compte rendu

**DELIBERATION N°2 : VALIDATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023**

La présidente présente le résultat du Compte financier unique.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2022		+ 325 433.19		+ 1 608 626.41		+ 1 934 059.60
Opérations exercice 2023	255 855.22	424 604.75	1 442 531.48	1 647 121.71	1 698 386.70	2 071 726.46
Totaux exercice 2023		+168 749.53		+204 590.23		+ 373 339.76
Résultats clôture 2023		+ 494 182.72		+ 1 813 216.64		+ 2 307 399.36

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- De valider le Compte Financier Unique 2023 ;
- De valider les résultats ci-dessus exposés.

**DELIBERATION N°3 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- décide d'affecter le résultat comme suit :

R001 : Excédent d'investissement à reprendre en 2024 : 494 182.72 €.

R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2024 : 1 813 216.64 €

**DELIBERATION N°4 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024****Le comité syndical, à l'unanimité, vote le budget supplémentaire proposé ci-dessous :**Le budget supplémentaire présenté s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de **2 307 399.36 €**.

Section investissement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	recettes
Mobilier	5 000,00	R001 : Excédent d'investissement 2023 reporté	494 182,72
Matériel informatique	15 000,00		
Véhicules	30 000,00		
Restauration post crues 2022	324 182,72		
Travaux systèmes endiguement Valras et Serignan	120 000,00		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>494 182,72</b>		<b>494 182,72</b>
Section fonctionnement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	recettes
60636 : vêtements de travail	2 000,00	002 : excédent de fonctionnement 2023 reporté	1 813 216,44
61521 : Voies et réseaux fonction 01 CABM	138 899,26		
61521 : Voies et réseaux fonction 05 AVTMONTS	65 049,25		
61521 : Voies et réseaux fonction 03 SUD HERAULT	65 751,60		
61521 : Voies et réseaux fonction 04 DOMITIENNE	82 909,44		
617 : Etudes et recherches	1 446 606,89		
Formations	12 000,00		
<b>Total dépenses Fonctionnement</b>	<b>1 813 216,44</b>		<b>1 813 216,44</b>
<b>TOTAL DEPENSES BS 2023</b>	<b>2 307 399,16</b>	<b>TOTAL RECETTES BS 2023</b>	<b>2 307 399,16</b>

Le budget supplémentaire propose ainsi de reporter l'excédent 2023 comme suit :

R001 : Excédent d'investissement à reprendre en 2024 : 494 182.72 €.

R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2023 : 1 813 216.64 €

Frédérique Roman présente les conclusions de l'étude relative à la gestion des plantes exotiques envahissantes. (Cf présentation en annexe du présent compte rendu).

Béziers, le 10 juillet 2024

**La Présidente**  
**Du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le 10 Juillet

Le Comité Syndical dûment convoqué à Cessenon sur Orb, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 28 juin 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN	*	
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI	*		MR ANGLES	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI			MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*	*	MR LIGNON	*	
MR BALESTER		*			

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>2</b>
<b>OBJET :</b>	<b>ÉTAT DES LIEUX GEOMORPHOLOGIQUE ET SUIVI DE LA DYNAMIQUE SEDIMENTAIRE SUR LA MOYENNE VALLEE DE L'ORB : CHOIX DU PRESTATIAIRE</b>

Sur la moyenne vallée de l'Orb, au cours de ces dernières décennies, le fonctionnement hydro-sédimentaire de l'Orb a été marqué par la formation d'atterrissements, l'apparition d'érosions de berges et par un profil en long en constante évolution. Ces phénomènes sont la résultante de la morphogénèse naturelle du cours d'eau, perturbée par une série d'aménagements anthropiques (extractions de granulats, construction de digues, seuil...). Par ailleurs, la franchissabilité piscicole des 6 obstacles prioritaires aval de l'Orb est aujourd'hui traitée avec l'équipement des seuils ; le 4<sup>ème</sup> contrat de rivière Orb-Libron (2020-2024) prévoit d'en évaluer l'efficacité, y compris sur le plan du transit sédimentaire, non pris en compte dans la stratégie initiale de rétablissement de la continuité.

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du contrat de rivière Orb et Libron 2020/2024, pour améliorer les connaissances en matière de fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et construire des programmes cohérents de restauration de la dynamique fluviale (continuité écologique et sédimentaire), le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron souhaite faire un état des lieux de la situation actuelle de cette partie du cours d'eau en comparaison avec les données existantes ponctuelles, analyser les tendances d'évolution (observées et prospectives) et mettre en place, dans la durée, un suivi morpho-dynamique de tout le linéaire concerné.

Les objectifs finaux étant de cerner l'évolution prévisible de l'Orb sur ce tronçon médian et d'échafauder une stratégie d'aménagement à même de restaurer un transit sédimentaire équilibré et de statuer sur son incidence potentielle sur les enjeux en place.

La Commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 10 juillet à 9 heures a proposé de retenir le cabinet Hydretudes pour un montant total H.T de 37 100.00 €.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Prend acte de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Autorise la présidente à signer le marché en objet.

**Béziers, le 10 juillet 2024**

**La Présidente  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le 10 Juillet

Le Comité Syndical dûment convoqué à Cessenon sur Orb, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 28 juin 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN	*	
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI	*		MR ANGLES	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI			MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*	*	MR LIGNON	*	
MR BALESTER		*			

DELIBERATION N°	3
OBJET :	CONSTRUCTION D'UNE STRATEGIE DE GESTION ET DE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ORB LIBRON A L'HORIZON 2050 DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Le changement climatique frappe d'ores et déjà l'ensemble de la planète et semble particulièrement marqué sur le pourtour méditerranéen. Il y a déjà des conséquences sur les territoires avec notamment des débits estivaux plus faibles, des épisodes de sécheresse/canicule plus longs et plus intenses. Les étés 2022 et plus particulièrement 2023 témoignent de cette situation.

Les situations de tension sur la ressource Orb Libron sont déjà importantes sur les ressources en eau superficielles et souterraines. Des manques d'eau sont désormais constatés quasiment tous les étés et le Préfet doit imposer des restrictions. De même, les risques d'inondations et de submersions marines sont prégnants et le seront encore davantage dans le futur, notamment lors des épisodes méditerranéens, avec une population importante implantée en zone inondable.

Même si les acteurs locaux travaillent ensemble sur ces sujets, force est de constater que la situation se tend et que le changement climatique ne va faire qu'aggraver les conséquences du « trop d'eau » et du « pas assez d'eau » sur nos territoires, nos ressources, nos usages et nos milieux.

Un important travail sur le partage de la ressource en eau et la prévention des risques inondations a été réalisé ces dernières années par l'EPTB Orb et la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron notamment au travers du Plan de Gestion de la Ressource Orb (PGRE) et des Programmes d'Action et de Prévention des Inondations.

Mais, une vision à plus long terme, intégrant l'impact du changement climatique, est aujourd'hui nécessaire pour la gestion de demain.

C'est pourquoi, l'EPTB Orb Libron souhaite trouver des solutions d'adaptation de la gestion de l'eau aux évolutions du climat.

Il s'agit pour l'EPTB Orb Libron d'élaborer un diagnostic de la situation actuelle, de se projeter à l'horizon 2050 et de proposer des solutions d'adaptation. Ces éléments seront, tout au long de la démarche, à partager avec les acteurs et gestionnaires du territoire afin d'enrichir et alimenter les programmes de gestion quantitative de la ressource en eau, notamment le futur PTGE et le SAGE Orb Libron.

La Commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 10 juillet à 9 heures a proposé de retenir le cabinet BRL Ingénierie pour un montant total H.T de 201 187.00 €.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Prend acte de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Autorise la présidente à signer le marché en objet.

**Béziers, le 10 juillet 2024**

**La Présidente  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le 10 Juillet

Le Comité Syndical dûment convoqué à Cessenon sur Orb, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 28 juin 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN	*	
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI	*		MR ANGLES	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI			MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*	*	MR LIGNON	*	
MR BALESTER		*			

DELIBERATION N°	4
OBJET :	REDUCTION DE LA VULNERABILITE DE L'HABITAT EXISTANT : MISSIONS DE SUIVI-ANIMATION, DE DIAGNOSTICS ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA CABEME ET DE PORTIRAGNES : VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES. DEMANDE DE SUBVENTIONS

**La présidente présente le cahier des charges techniques de l'étude en objet.**

Le présent cahier des clauses techniques particulières définit le suivi et l'animation d'un dispositif de réduction de la vulnérabilité de type ALABRI pour l'habitat face à l'inondation engagé dans le cadre du PAPI Orb Libron 2024-2029.

La prestation comportera des missions :

- De communication et sensibilisation ;
- De diagnostic des habitations, immeubles de logements et annexes pour le compte des propriétaires bailleurs et occupants, ou des gestionnaires de biens collectifs ;
- D'établissement d'un Plan Familial de Mise en Sécurité ;
- De conseil technique aux travaux, de montage et suivi de dossiers de demande de financement
- De suivi et d'évaluation du programme

**Le montant total estimatif de cette étude s'élève à 1 920 000 € H.T, sur une période de 5 ans.**

Le PAPI Orb Libron 2024-2029 assure un financement de 80% pour ces opérations.

L'autofinancement sera pris en charge par les EPCI qui y trouvent intérêt en l'occurrence la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée



**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide le cahier des charges de l'opération ;
- Autorise la présidente à solliciter toutes les subventions prévues au PAPI Orb Libron 2024-2029 ;
- Autorise la présidente à signer les conventions à intervenir relatives au financement de l'autofinancement.

**Béziers, le 10 juillet 2024**

**La Présidente  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le 10 Juillet

Le Comité Syndical dûment convoqué à Cessenon sur Orb, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 28 juin 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN	*	
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI	*		MR ANGLES	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI			MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*	*	MR LIGNON	*	
MR BALLESTER		*			

DELIBERATION N°	5
OBJET :	<b>PAPI ORB LIBRON 2024-2029 : CHARGE DE MISSION RESILIENCE ET REDUCTION DE LA VULNERABILITE : VALIDATION DU PROFIL DE POSTE</b>

La mise en œuvre du PAPI Orb Libron 2024-2029 prévoit la création d'un poste, sur la période 2025-2029, d'un chargé de mission résilience et réduction de la vulnérabilité.

**Le profil de poste recherché est annexé à la présente délibération**

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide le profil de poste

Béziers, le 10 juillet 2024  
**La Présidente**  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



**Marie Pierre PONS**



Etablissement Public Territorial de Bassin  
Domaine de Bayssan le Haut  
Route de Vendres- 34500 BEZIERS

## FICHE DE POSTE

### CHARGE DE MISSION RESILIENCE ET REDUCTION DE LA VULNERABILITE

**Intitulé du poste** : Chargé(e) de mission résilience et réduction de la vulnérabilité

**Famille de métier** : Pole technique

**Grades recherchés** : Technicien(e)

---

**LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT** : DIRECTEUR

**Temps de travail** : Temps complet, 39h hebdomadaires, 1607 heures annuelles

**Lieu de travail** : Béziers (Hérault)

**Motif de vacance de poste** : renfort pour accroissement d'activité

---

#### **DESCRIPTIF DE LA COLLECTIVITE :**

L'EPTB Orb Libron est en charge des questions de l'eau à l'échelle du territoire Orb Libron et intervient dans les domaines de la gestion quantitative de la ressource, de la qualité et la préservation des eaux et des milieux aquatiques et du risque inondation.

Les membres de l'EPTB Orb Libron sont le Conseil Départemental de l'Hérault, les communautés de communes (CC Grand Orb, CC Lodévois Larzac, CC Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc, CC les Avant-Monts, CC Minervois Caroux, CC Sud Hérault, CC La Domitienne), la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

L'EPTB Orb Libron a porté le premier PAPI du territoire, le Plan Bachelot Orb, labellisé en 2004 puis les différents PAPI qui se sont succédés sur le territoire.

**L'EPTB Orb Libron est donc un référent pour une gestion globale et intégrée de l'eau à l'échelle du territoire du PAPI.**

## DESCRIPTIF DU POSTE :

Le/la chargé(e) de mission est le référent en matière de résilience et de réduction de la vulnérabilité //Elle est chargé(e) d'animer les axes 3 et 5 du PAPI Orb Libron 3 porté par l'EPTB Orb Libron. Poste de catégorie B.

### Missions :

- **Assister les communes et les EPCI pour la mise à jour des PCS et PIS**
- **Actualiser les Plans Communaux de sauvegarde littoraux**
- **Développer la démarche ALABRI sur le bassin versant**
  - Assurer la maîtrise d'ouvrage des missions de diagnostic de vulnérabilité des logements, habitations collectives, entreprises, ERP public et privés.
    - Expertiser les propositions techniques des bureaux d'étude sur les projets de mitigation.
    - Rédiger les dossiers de consultation pour le recrutement des prestataires en charge des missions de diagnostic et suivi-animation des opérations de réduction de la vulnérabilité du territoire.
    - Assurer le suivi et la validation technique des diagnostics proposés.
    - Rédiger les dossiers de consultation pour le recrutement de maître d'œuvre pour des opérations de préventions des inondations.
    - Piloter et contrôler la qualité des démarches et dossiers produits par les bureaux d'étude
    - Réaliser des documents de synthèse et le reporting sur l'avancement des démarches
    - Organiser et piloter les groupes de travail techniques et décisionnels (Comités Techniques spécifiques aux démarches de résilience).
    - Rédiger les documents administratifs nécessaires au bon déroulement des projets (courriers, décisions, délibération, convention, etc.).
  - Assurer le montage puis le suivi des guichets de financement des travaux de mitigation.
  - Assurer la validation et la coordination des processus de financement associés aux travaux de mitigation.
  - Organiser et mettre en œuvre les processus de financement des mesures de réduction de la vulnérabilité en partenariat avec les services financiers des collectivités.
  - Etablir et mettre en œuvre un plan de communication et d'information concerté avec les partenaires sur les dispositifs.
  - Assister et expertiser les projets d'urbanisme en vue d'améliorer leur résilience face au risque inondations.
  - Participer à toutes les démarches du territoire en termes d'urbanisme résilient (référent du territoire vis-à-vis des communes, des EPCI et des services de l'Etat)
  - Appuyer le reste de l'équipe technique sur le suivi des études de zonage risque inondation et sur l'ensemble des politiques publiques de gestion du bassin versant

## PROFIL RECHERCHE :

Formation souhaitée : Technicien(e) dans le domaine de l'eau et de la prévention des inondations (formation initiale en hydrologie/hydraulique ou acquis de l'expérience) ayant des compétences (ou l'envie de s'impliquer) dans les volets urbanismes, aménagement du territoire, politique de l'habitat et des activités économiques.

Vous maîtrisez le pilotage de bureaux d'études et/ou urbanistes intervenant sur les démarches de diagnostics et de préconisations de travaux dans les logements/activités économiques / ERP.

La maîtrise des concepts liés aux inondations (aléa, modélisation, incertitudes, analyse des impacts) est indispensable.

Des connaissances en topographie, travaux publics, urbanisme et en bâtiment apparaissent nécessaires au vue des actions à mettre en œuvre.

Permis B

obligatoire

Savoir être :

- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Sens de l'initiative et de l'organisation
- Sens relationnel affirmé (élus, usagers, partenaires)
- Capacité à travailler en équipe
- Sens du service public
- Sérieux, Polyvalence, ouverture d'esprit, curiosité administrative
- Disponibilité (réunions publiques en soirée possibles)

Connaissances :

- Techniques et réglementaires dans le domaine de la gestion de l'eau,
- Gestion de projet
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Conduite de réunions
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise des outils informatiques et de bureautique,
- Connaissances dans les outils SIG et bases de données
- Une expérience ou des compétences en modélisation hydrologique ethydraulique fluvial serait un plus.
- Une expérience ou des compétences en construction, bâtiment et génie civilserait un plus

---

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

---

RTT + Participation prévoyance (si contrat labellisé). Niveau de rémunération : 2 500 € brut/mois.

---

**CANDIDATURES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2024,**

---

Prise de poste souhaitée à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2025**.

Vous pouvez transmettre votre candidature (lettre de motivation + CV), rédigée à l'attention de la Présidente de l'EPTB Orb Libron, sous format numérique à l'adresse [laurent.rippert@vallees-orb-libron.fr](mailto:laurent.rippert@vallees-orb-libron.fr), ou par voie matérialisée à l'adresse suivante :

EPTB Orb Libron – Domaine de Bayssan le Haut. Route de Vendres. 34500 Béziers

Type de recrutement : Contractuel (CDD) Renseignements complémentaires : Laurent RIPPERT au

06.07.70.57.47.

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le 10 Juillet

Le Comité Syndical dûment convoqué à Cessenon sur Orb, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 28 juin 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN	*	
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL		*
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI	*		MR ANGLES	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER		*
MR GELY	*		MR CASTAN		*
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI			MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*	*	MR LIGNON	*	
MR BALLESTER		*			

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>6</b>
<b>OBJET :</b>	<b>BILAN- EVALUATION DE LA STRATEGIE DU PROGRAMME D'ACTION DES CAPTAGES PRIORITAIRES DU LIBRON : VALIDATION DU CCTP. DEMANDE DE SUBVENTIONS</b>

La présidente présente le cahier des charges techniques de l'étude en objet.

**Le montant total estimatif de cette étude s'élève à 60 000 € H.T.**

Le montant de cette étude est subventionnable par l'Agence de l'eau et le Département de l'Hérault.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide le cahier des charges de l'opération ;
- Autorise la présidente à solliciter toutes les subventions utiles à cette opération

**Béziers, le 10 juillet 2024**  
**La Présidente**  
**du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**